

842^{ème} Séance

Séance Publique
du jeudi 15 octobre 2020

DÉBATS

DU

CONSEIL NATIONAL

ANNEXE AU JOURNAL DE MONACO
DU 15 SEPTEMBRE 2023 (N° 8.660)

Compte rendu intégral des séances publiques du Conseil National

SOMMAIRE

- I. ANNONCE D'ÉVENTUELS DÉPÔTS DE PROJETS DE LOI, DE PROPOSITIONS DE LOI ET RENVOI DEVANT LES COMMISSIONS (p. 4620).
- II. POURSUITE DE L'EXAMEN DU PROJET DE LOI, N° 1021, PORTANT FIXATION DU BUDGET DE L'EXERCICE 2020 - 2^{ÈME} RECTIFICATIF :
 - 1. Explications de vote (p. 4621).
 - 2. Loi de Finances (p. 4637).

**SECONDE SESSION ORDINAIRE
DE L'ANNEE 2020**

—
Séance publique
du jeudi 15 octobre 2020
—

Sont présents : M. Stéphane VALERI, Président du Conseil National ; Mme Brigitte BOCCONE-PAGES, Vice-Présidente du Conseil National ; Mmes Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO, Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. José BADIA, Pierre BARDY, Mme Corinne BERTANI, MM. Daniel BOERI, Thomas BREZZO, Mme Michèle DITLOT, M. Jean-Charles EMMERICH, Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO, Marie-Noëlle GIBELLI, M. Jean-Louis GRINDA, Mme Marine GRISOUL, MM. Franck JULIEN, Franck LOBONO, Marc MOUROU, Fabrice NOTARI, Jacques RIT, Christophe ROBINO, Guillaume ROSE, Balthazar SEYDOUX et Pierre VAN KLAVEREN, Conseillers Nationaux.

Assistent à la séance : S.E. Monsieur Pierre DARTOUT, Ministre d'État ; Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA, Conseiller de Gouvernement - Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme ; M. Jean CASTELLINI, Conseiller de Gouvernement - Ministre des Finances et de l'Économie ; M. Didier GAMERDINGER, Conseiller de Gouvernement - Ministre des Affaires Sociales et de la Santé ; M. Patrice CELLARIO, Conseiller de Gouvernement - Ministre de l'Intérieur ; M. Laurent ANSEMI, Conseiller de Gouvernement - Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération ; M. Robert COLLE, Secrétaire Général du Gouvernement ; Mme Sophie VATRICAN, Directeur du Budget et du Trésor.

Assurent le Secrétariat : Mme Virginie COTTA, Cheffe de Cabinet du Président ; M. Sébastien SICCARDI, Secrétaire Général ; Mme Elodie KHENG, Conseillère en charge des Affaires Économiques et Financières ; Mme Maryse BATTAGLIA, Chargée de Mission pour les Affaires Sociales ; M. Yann BERTRAND, Chargé de Mission pour le Budget et l'Économie ; Mme Marie-Laure PEPINO, Secrétaire ; M. Jérémy DESSAIGNE, Chef de Bureau.

La séance est ouverte, à 18 heures 30, sous la présidence de M. Stéphane VALERI, Président du Conseil National.

M. le Président.- Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement - Ministres, Chères Conseillères Nationales, Chers Conseillers Nationaux, chers compatriotes, chers résidents, chers amis de la Principauté qui nous suivez sur notre page Facebook ou sur le site internet du Conseil National www.conseilnational.mc, ou bien sur Monaco Info, la séance est ouverte.

Cette séance publique se déroule, une nouvelle fois, vous le savez, depuis le début de la crise de la COVID-19, sans public, avec toutes les mesures de distanciation physique nécessaires, et la prise en compte de tous les protocoles de sécurité sanitaire recommandés.

I.

**ANNONCE D'EVENTUELS DEPÔTS DE
PROJETS DE LOI, DE PROPOSITIONS DE LOI
ET RENVOI DEVANT LES COMMISSIONS**

L'ordre du jour appelle l'annonce du récent dépôt sur le Bureau du Conseil National de la :

1. Proposition de loi, n° 252, de M. Balthazar SEYDOUX, cosignée par Mmes Karen ALIPRENDI-DE-CARVALHO, Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. José BADIA, Pierre BARDY, Mmes Corinne BERTANI, Brigitte BOCCONE-PAGES, MM. Daniel BOERI, Thomas BREZZO, Mme Michèle DITLOT, M. Jean-Charles EMMERICH, Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO, Marie-Noëlle GIBELLI, M. Jean-Louis GRINDA, Mme Marine GRISOUL, MM. Franck JULIEN, Franck LOBONO, Marc MOUROU, Fabrice NOTARI, Jacques RIT, Christophe ROBINO, Guillaume ROSE, Stéphane VALERI et Pierre VAN KLAVEREN relative à l'encadrement de la profession de marchand de biens.

Ce texte a été déposé sur le bureau du Conseil National le 14 octobre dernier et je propose, compte-tenu de son objet, qu'il soit renvoyé devant la Commission des Finances et de l'Économie Nationale.

Y a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Y a-t-il des abstentions ? Pas d'abstention.

Cette proposition de loi est donc renvoyée devant cette commission.

(Renvoyé).

Monsieur SEYDOUX, en votre qualité de premier signataire de cette proposition de loi, il est d'usage que vous puissiez donner à l'Assemblée une analyse succincte de l'économie générale de ce texte, donc je vous donne bien volontiers la parole.

M. Balthazar SEYDOUX.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'État, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, chers compatriotes.

La proposition de loi relative à l'encadrement de la profession de marchands de biens a pour objet de doter la Principauté d'un cadre législatif autonome à l'activité de marchand de biens, érigée en profession. Très concrètement, celle-ci deviendrait une nouvelle profession réglementée, tant dans son accès, que dans son exercice.

Pour ce faire, le dispositif envisagé prévoit, tout d'abord, s'agissant des conditions d'exercice, un mécanisme de déclaration pour les personnes de nationalité monégasque et d'autorisation d'exercice pour les personnes de nationalité étrangère, domiciliées en Principauté. À ce titre, seules les personnes résidentes pourraient être autorisées, ce qui exclurait la prestation transfrontalière et la concurrence extérieure à la Principauté. En outre, les autorisations ainsi délivrées seraient soumises au contrôle du caractère suffisamment représenté ou non de cette profession, au vu du besoin de la Principauté, ce qui permettra d'éviter certaines dérives passées.

En ce qui concerne, ensuite, les règles d'exercice de cette activité, la proposition de loi entend assurer la sécurité des tiers, tout en prémunissant les marchands de biens des conséquences financières qui pourraient résulter de cet exercice et apporter des garanties suffisantes à leurs interlocuteurs. Cela se traduit, d'une part, par l'obligation de justifier, dans le cadre de la déclaration ou de la demande d'autorisation, de l'obtention d'une garantie financière de la part d'une banque ou d'un établissement financier habilité à donner caution et ayant son siège ou sa succursale en Principauté et, d'autre part, par la souscription d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle.

Enfin, le changement le plus substantiel porte sur la modification du régime fiscal privilégié dont bénéficient actuellement les marchands de biens. En effet, l'exonération des droits de mutation dont ils bénéficient ne serait plus, désormais, que partielle. Cela permettrait, tout particulièrement en cette période économique complexe, de faire bénéficier l'État de nouvelles recettes budgétaires. En outre, la proposition de loi veut aussi profiter à l'économie locale et réelle. Cela se traduit par l'obligation de réaliser un certain montant des travaux, à hauteur de 5% de la valeur vénale du bien acquis, qui conditionnerait l'application de l'exonération partielle des droits d'enregistrement. En outre, des mesures incitatives, par des remboursements de TVA, seraient possibles, dès lors que le marchand de biens justifierait que les travaux réalisés ont été accomplis par une entreprise de la Principauté.

Par ailleurs, afin d'assurer l'effectivité du dispositif, des sanctions administratives et pénales sont prévues en cas de manquements aux dispositions de la loi.

Je vous remercie.

M. le Président.- C'est moi qui vous remercie, Monsieur SEYDOUX, pour cette lecture rapide de l'essentiel de l'objet de cette proposition de loi.

Nous allons, à présent, sans plus attendre, passer au deuxième point, de loin le plus important, de notre ordre du jour.

II.

POURSUITE DE L'EXAMEN DU PROJET DE LOI, N° 1021, PORTANT FIXATION DU BUDGET DE L'EXERCICE 2020 – 2^{ÈME} RECTIFICATIF

Nous allons donc reprendre l'examen de ce projet de loi de budget là où nous nous étions arrêtés, c'est-à-dire, aux motivations de vote, qui seront, bien sûr, suivies, tout à l'heure, du vote de la loi de ce 2^{ème} Budget Rectificatif de l'État pour l'exercice 2020.

Je vous rappelle donc que, conformément à notre accord unanime, chaque élu dispose de trois minutes pour ses explications de vote. Je vous serais reconnaissant d'essayer, bien sûr, de respecter ce temps de parole.

Traditionnellement, c'est le Rapporteur, au nom de la Commission des Finances et de l'Économie Nationale, qui commence à donner ses motivations.

Je vais donc vous redonner la parole, Monsieur SEYDOUX, mais, cette-fois-ci, en tant que Rapporteur de la Commission des Finances et de l'Économie Nationale, sur ce projet de Budget.

Nous vous écoutons et je prendrai, ensuite, bien sûr, les demandes de tour de parole, mais, juste après, quand M. SEYDOUX aura terminé.

M. Balthazar SEYDOUX.- Merci, Monsieur le Président.

Nous nous apprêtons à voter un second Budget Rectificatif de crise dont l'importance est bien plus politique que technique et qui nous aura donné l'occasion, dans la concertation entre Gouvernement et Conseil National, de faire le point sur les mesures prises et à prendre concernant cette crise que nos économies européennes et mondiales traversent.

Le Conseil National est une ressource, un relai, un médiateur parfois, mais aussi, dans l'esprit de la Constitution, une Institution qui propose, discute, échange, amende ou apporte des idées d'ajustement pour que les politiques publiques, décidées et mises en œuvre *in fine* par l'exécutif gouvernemental, soient les plus efficaces possibles.

Vouloir décider et avancer seul ne serait pas conforme à l'équilibre des Institutions, dont nous devons tous être les garants responsables, pour la vie démocratique et la pratique constitutionnelle de notre pays.

La concertation est un préalable indispensable à l'accomplissement de ce que notre Constitution a prévu à l'article 66 qui dispose que : « *la loi résulte de l'accord des volontés du Prince et du Conseil National* ».

La concertation, ce n'est pas seulement un mot qui doit être rappelé dans nos communications respectives, mais c'est bien là que tout se passe.

La situation que connaît notre vie économique ne permettra aucune crispation institutionnelle. C'est la responsabilité collective qui doit continuer de nous guider dans nos travaux.

Nous entrons dans une phase de cette crise pendant laquelle l'État va devoir montrer, encore et encore, toute la force de son modèle économique et social. Nous en avons les moyens.

Pour cela, il faut que les dispositifs de relance soient utilisés à plein et maintenant.

Pour cela, il faut que les partenaires sociaux montrent leur capacité à être responsables et raisonnables.

Pour cela, il faut que le Gouvernement et le Conseil National, que ce soit au sein du Comité Mixte de Suivi et lors de nos réunions, continuent de se respecter mutuellement dans la plénitude de leurs prérogatives respectives.

Monsieur le Ministre, je voterai en faveur de ce projet de loi, car nous sommes des élus responsables.

Mais, je serai très vigilant pour que cette collaboration, cette concertation, reste la règle qui régit la relation entre nos deux Institutions en vue du Budget Primitif 2021 et pour que l'accompagnement de nos acteurs économiques soit le plus efficace possible.

C'est le moment de se serrer les coudes et de se montrer pleinement solidaires.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur le Président de la Commission des Finances et de l'Économie Nationale.

Qui demande à présent la parole ? Je vois se lever la main de la Vice-Présidente, de Monsieur LOBONO, Madame DITLOT, Monsieur EMMERICH. J'essaie d'équilibrer, donc excusez-moi pour les autres, je reviens vers vous. Je regarde de l'autre côté de l'hémicycle. Monsieur GRINDA, Messieurs ROBINO, MOUROU, Monsieur BOERI. Au milieu, Messieurs NOTARI, JULIEN, Madame AMORATTI-BLANC, Monsieur BARDY. Je fais le tour, donc Madame GIBELLI-POULIAN, Madame FRESKO-ROLFO, Monsieur RIT, Monsieur VAN KLAVEREN, et tous ceux qui souhaiteront, éventuellement, aussi, s'exprimer.

Donc, dans l'ordre où j'ai noté votre demande de prise de parole, nous arrivons à la Vice-Présidente, Madame Brigitte BOCCONE-PAGES, pour ses explications de vote.

Mme Brigitte BOCCONE-PAGES.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues.

Lors de la séance d'ouverture de ces Séances Publiques budgétaires, j'espérais que ces débats permettraient aux élus, au moment du vote, de se déterminer, en ayant, chacune et chacun, un cliché à jour de la situation et des actions en cours de mise en œuvre.

À l'issue de deux séances d'échanges et de débats sur de nombreux sujets, principalement d'ailleurs en lien avec la crise COVID-19, le moment du vote est arrivé.

Nous l'avons évoqué, la période que nous traversons est particulièrement difficile pour un grand nombre d'acteurs économiques et de salariés.

Et c'est aujourd'hui de responsabilité dont l'État doit faire preuve.

Cette responsabilité doit se retrouver dans les relations entre le Gouvernement et le Conseil National, qui ont montré qu'ils pouvaient œuvrer dans la concertation, en véritables partenaires institutionnels.

Responsabilité également dans la capacité du pays à faire face et surmonter la crise actuelle.

Responsabilité pour se projeter vers des jours meilleurs et mettre en œuvre de manière concrète les engagements pris.

Aujourd'hui, il s'agit non seulement d'actions concrètes, d'actes rapidement perceptibles, mais également d'ambition. Une ambition que nous devons renouveler et revoir à la hausse, pour sans cesse nous adapter à l'évolution de la situation, et nous permettre d'être un véritable modèle dans la relance.

Convaincue, Monsieur le Ministre, que le Gouvernement, en s'appuyant sur le Conseil National, saura faire preuve de pragmatisme et d'efficacité dans la mise en œuvre de ses engagements, et dans l'attente de leur concrétisation d'ici le Budget Primitif 2021, je voterai en faveur de ce second Budget Rectificatif 2020.

Je vous remercie.

M. le Président.- Je vous remercie, Madame la Vice-Présidente.

Nous écoutons à présent Monsieur Franck LOBONO.

M. Franck LOBONO.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, chers compatriotes.

Il paraît que les meilleurs discours sont souvent les plus synthétiques. Je vais essayer de faire bref ce soir, et vous dire en quelques mots pourquoi je voterai ce Budget Rectificatif. Trois raisons principales :

- par solidarité avec le Gouvernement, dans une période où, je crois, c'est l'unité nationale qui doit prévaloir ;

- par conviction, parce que ce Budget est le plus équilibré possible dans un contexte très complexe ;

- et enfin, par volonté de continuer à soutenir tous les acteurs économiques du pays.

Nous savons que la réduction du déficit budgétaire est en partie due au soutien financier d'acteurs majeurs en Principauté.

Si certaines entreprises se portent bien, d'autres traversent une période troublée et la commande publique, largement présente dans ce Budget Rectificatif, devient alors indispensable. Par notre vote, nous donnons les ressources nécessaires à l'État pour mettre en œuvre cette solidarité nationale.

Ce soutien public est légitime, car chaque acteur économique digne de ce nom a été, est, ou sera, à nouveau, à son échelle, un contributeur potentiel aux finances publiques.

Sans le développement économique de notre pays par ces entreprises, nous ne financerions pas les programmes domaniaux, nous ne pourrions pas mener les politiques sociales, et nous ne pourrions pas être un des rares au pays au monde sans la dette !

Ce Budget, aussi chamboulé soit-il, demeure, je crois, le reflet du dynamisme de la Principauté, tant économique, que social.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur LOBONO.

La parole est à présent à Madame Michèle DITLOT.

Mme Michèle DITLOT.- Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, Monsieur le Président, chers collègues, chers auditeurs.

Si les échanges que nous avons eus lors des deux précédentes Séances Publiques liées à l'étude de ce second Budget Rectificatif 2020 nous ont permis d'y voir plus clair sur certaines mesures relatives à la crise de la COVID-19, dans les domaines sanitaire, économique et social, je reste extrêmement vigilante quant à leur mise en œuvre effective dans les prochaines semaines.

Si le Gouvernement a su nous apporter des clarifications de fond sur certains points majeurs liés, notamment, au soutien et à l'accompagnement des différents acteurs économiques de la Principauté, il reste maintenant à en percevoir les effets concrets.

Comme l'avait souligné le Président de la Commission des Finances et de l'Économie Nationale, mon collègue Balthazar SEYDOUX, dans son rapport en ouverture de ces Séances Publiques, les recettes ont été sous estimées lors du premier Budget Rectificatif 2020, ce qui conduit à un déficit budgétaire bien inférieur à celui envisagé en avril dernier. Et pourtant, sur le terrain, les conséquences économiques et sociales se font encore lourdement sentir.

Je l'ai dit, j'espère que le Gouvernement tiendra ses engagements sur la mise en œuvre des mesures pour aider tous ceux qui ont besoin de surmonter cette épreuve sans précédent. Je pense bien évidemment aux entreprises, aux commerces, mais également, à ceux qui œuvrent en Principauté dans les domaines culturel, sportif et de loisir, et qui souffrent terriblement.

Les salles de spectacle ayant été contraintes de réduire de moitié leur capacité d'accueil, conformément au protocole sanitaire, nous nous interrogeons sur la prise en charge de la moitié de leurs recettes de billetterie par l'État.

Vous avez répondu à nos questions lors des débats en nous précisant que toutes les associations culturelles, sportives et de loisirs en bénéficieraient et qu'un guide précisant les conditions de soutien serait prochainement publié. J'ai pu prendre connaissance de ce guide téléchargeable sur le site du Gouvernement, mais les mesures prévues semblent toujours imprécises, je cite : « *sont éligibles les associations dont les recettes se trouvent significativement impactées.* » « *Significativement impactées* » me paraît être une formule bien vague pour jauger les retentissements de la crise. Aussi, j'espère que les contours de ces mesures seront prochainement clairement définis.

En tout état de cause, bien évidemment, je voterai en faveur de ce second Budget Rectificatif 2020, indispensable pour accompagner la relance, mais je vous le répète, je ne manquerai pas de rester très attentive aux mesures concrètes qui seront perceptibles dès maintenant et jusqu'au Budget Primitif 2021.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Madame DITLOT.

Nous écoutons à présent notre collègue, Jean-Charles EMMERICH.

M. Jean-Charles EMMERICH.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, chers Monégasques.

Cette année 2020 restera, à n'en pas douter, une des périodes les plus troublées de ces dernières décennies.

En effet, 2020 va marquer l'histoire, car elle aura vu une partie du monde s'arrêter de fonctionner pendant plusieurs semaines.

Pour autant, les mesures mises en place par le Gouvernement, appuyées par les différentes concertations et propositions du Conseil National, au travers notamment des réunions du Comité Mixte COVID-19, auront permis à notre Principauté de résister au mieux face à cette crise de la COVID-19.

Il convient, malgré tout, de poursuivre nos efforts pour lutter contre cette épidémie, tout en gardant à l'esprit qu'il faut, en même temps, veiller à protéger du mieux possible notre économie, ainsi que les emplois en Principauté.

Je voterai bien évidemment en faveur de ce second Budget Rectificatif 2020, là aussi, deux Budgets Rectificatifs la même année, c'est quelque chose de notable.

Pour terminer, comme cela a été évoqué lors des précédentes Séances Publiques par certains de mes collègues, concernant l'aspect culturel, il faut aussi continuer à organiser des spectacles et des événements culturels, en prenant toutes les mesures nécessaires, bien évidemment.

En effet, c'est un secteur qui a déjà beaucoup souffert et qui est cher à Monaco.

Il faut donc essayer, en étant prudent, de le protéger.

Je vous remercie.

M. le Président.- Nous écoutons à présent, disais-je, Monsieur Jean-Louis GRINDA.

M. Jean-Louis GRINDA.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, mes chers collègues, mes chers compatriotes.

Je n'avais pas voté, en décembre dernier, le Budget Primitif 2020, au motif qu'il ne m'apparaissait pas

sincère et que son équilibre ne résultait pas de richesses créées permettant de faire face à des ambitions largement revues à la hausse, mais plutôt d'une présentation des comptes à laquelle je ne voulais pas apporter ma caution d'élu.

Aujourd'hui, je ne peux que confirmer, une fois de plus, et publiquement, mes plus extrêmes réticences. Mais permettez-moi une citation : « *Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur.* ». Car la crise sanitaire est passée par là, et ses effets dévastateurs font vaciller l'équilibre du monde pour un temps long et incertain.

Et face à cette crise, la réponse de notre Gouvernement a été remarquable. La grande majorité des acteurs économiques, quelle que soit leur taille, en témoigne. Le Conseil National y a pris toute sa part, notamment par les propositions qu'il a pu faire au sein du Comité Mixte COVID-19, voulu par le Prince Souverain. En l'espèce, l'échange institutionnel s'est passé correctement et le résultat en est visible par tous.

Après plusieurs trains de mesures votées dès le mois d'avril dernier, les processus se sont affinés, les objectifs ont été clairement définis, pour aboutir, en septembre, à la présentation du Plan de relance, désormais accompagné d'un guide pratique permettant à toute personne concernée de se savoir mieux informée, et donnant à chacun la possibilité d'être l'acteur, je dis bien d'être l'acteur, de cette reprise économique dont nous avons tous tant besoin. Je considère donc que toutes les conditions sont remplies pour apporter mon vote favorable à ce deuxième Budget Rectificatif.

Les remarques et les craintes exposées en décembre 2019 restent identiques, mais doivent être mises entre parenthèses aujourd'hui. Soyez assurés que je saurai, le cas échéant, exprimer mes réserves pour le Budget Primitif 2021, que j'espère plus conforme à l'idée que je me fais d'une politique publique ambitieuse et réellement financée par la richesse que nous produisons, nous, en Principauté. Il en va, comme toujours, de notre crédibilité.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur GRINDA.

La parole est à présent à Monsieur Christophe ROBINO.

M. Christophe ROBINO.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement- Ministres, chers collègues, chers compatriotes.

Une fois n'est pas coutume, nous devons voter ce soir un 2^{ème} Budget rectifié sur l'exercice 2020.

Le 1^{er} Budget rectifié, déposé dans l'urgence, au regard de la situation sanitaire exceptionnelle, visait essentiellement à débloquer les crédits nécessaires pour, d'une part, faire face aux dépenses liées aux mesures sanitaires, achats de masques, production de gel hydroalcoolique, achats de tests, soutien aux établissements de santé – notamment le CHPG – et pour, d'autre part, financer les mesures visant à aider, sans délai, les entreprises et sociétés privées de chiffre d'affaires et à supporter les dépenses visant à maintenir, notamment au travers du CTTR, un revenu aux salariés des entreprises, qui, pour certaines, sont totalement à l'arrêt.

Ce 2^{ème} Budget rectifié se doit d'être plus ambitieux, puisqu'il doit permettre non seulement le financement des conséquences de la crise, mais aussi du plan de relance de l'économie et des mesures visant à compenser les pertes de revenus pour les salariés, mais surtout à préserver les emplois.

Les mesures annoncées par le Gouvernement, issues des échanges en Comité Mixte de Suivi de la crise de la COVID-19 avec le Conseil National et au cours de nos Séances Publiques budgétaires, doivent être poursuivies, voire renforcées, notamment pour les secteurs les plus touchés, comme ceux de l'hôtellerie, de l'événementiel ou du tourisme.

De même, une attention toute particulière devra être portée à la situation de la Société des Bains de Mer (SBM), qui emploie de nombreux nationaux et doit continuer de jouer un rôle social essentiel pour la Principauté.

Nous serons, bien évidemment, dans le respect de nos prérogatives et de celles du Gouvernement, attentifs à ce que tout ce qui peut être fait le soit, et nous continuerons, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, d'être une force de proposition dans le cadre de notre partenariat institutionnel.

Enfin, je reviens un instant sur les tests. La réalisation d'un centre de dépistage unique fonctionnant en parallèle de l'hôpital et des laboratoires privés est une bonne chose pour simplifier, en pratique, la réalisation des prélèvements. Mais si l'on veut gagner en efficacité et pouvoir faire face à toutes les situations, il faut continuer de développer notre capacité à tester et prendre en compte les solutions

permettant de tester plus, en plus grand nombre, plus vite, et plus simplement. Les tests salivaires et les tests antigéniques permettent une telle souplesse. Des solutions existent et la Haute Autorité de Santé française en a d'ailleurs approuvé certaines. Prenons la peine de s'y attarder, l'enjeu en vaut la peine.

Pour l'heure, je voterai bien évidemment en faveur de ce Budget, et je vous remercie de votre attention.

M. le Président.- Merci, Monsieur ROBINO.

Nous écoutons à présent notre collègue Marc MOUROU, pour ses explications de vote.

M. Marc MOUROU.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministre, chers collègues, chers compatriotes.

L'adoption de ce deuxième Budget Rectificatif 2020 est un acte fort et structurant de notre vie politique. Il est, derrière les chiffres et les tableaux, avant tout l'expression de la réaction de l'État lors de cette crise COVID-19 et des mesures apportées afin d'accompagner au mieux l'ensemble des acteurs économiques de la Principauté, des Monégasques, des résidents, ainsi que de nos pendulaires.

Dans cette période compliquée et incertaine, des mesures prises pour l'éducation, la jeunesse et le sport sont à retenir. Tout d'abord, une mesure concrète avec la création d'un *City Stade* d'ici fin décembre sur l'Esplanade des Pêcheurs, puis en alternance, à côté du chapiteau de Fontvieille – merci à mon amie Nathalie AMORATTI-BLANC de cette idée d'alternance – qui permettra à des centaines de jeunes de partager de belles expériences sportives. Ils pourront ainsi pratiquer une activité en libre-service, et ainsi se constituer un lieu de divertissement en plein air, sur notre territoire et en toute sécurité.

Le renouvellement du grand concert de la jeunesse, le *MC Summer Concert*, est également une source de satisfaction, puisqu'il connaîtra un nouveau format qui saura répondre au besoin du concept de concert gratuit pour les jeunes de Monaco, et il sera également synonyme d'économie pour les finances de l'État par rapport à la précédente édition.

Ce Budget Rectificatif a également eu l'importance de soulever la problématique du port du masque en classe pour de nombreux écoliers, et des solutions qui devront être apportées lors des prochaines semaines. En effet, l'année scolaire venant de débuter, et en plus de l'aspect sanitaire qui reste primordial, le bien

être des élèves doit être pris en compte quant aux conditions d'apprentissage au sein des établissements. Cette crise COVID-19 nous oblige à faire preuve d'une adaptation permanente et à considérer de nouvelles pistes pour que nos élèves puissent étudier en toute sérénité.

D'un point de vue économique, n'oublions pas les mesures de politique budgétaire et de soutien en liquidité afin d'accroître les capacités de nos systèmes de santé, et de venir en aide aux entreprises et aux secteurs particulièrement touchés, notamment ceux du tourisme, de l'événementiel, du commerce de proximité, ainsi que de l'hôtellerie-restauration. Il sera indispensable de prolonger ce soutien budgétaire pour limiter les faillites et accompagner au maximum les demandeurs d'emploi. La solidarité reste le maître mot en cette période de crise sanitaire et nous devons continuer à travailler ensemble pour faire face à ces évolutions et objectifs que nous devons poursuivre.

Je voterai donc en faveur de ce Budget Rectificatif.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur MOUROU.

Nous écoutons à présent notre Doyen, Monsieur Daniel BOERI.

M. Daniel BOERI.- Merci, Monsieur le Président.

« *Pour vivre heureux, vivons cachés !* » Vous connaissez tous la fable du grillon.

Le budget Culture est raisonnable, et même sanctuarisé. La question n'est pas là. Toutefois, le silence assourdissant sur la politique culturelle m'a étonné et surpris. J'exagère, il existait, comme une note en bas de page. Or, culture et divertissement sont un des leviers indispensables à la relance. Beaucoup de pays d'Europe ont intégré cette idée. L'Allemagne qualifie son plan de relance comme un nouveau départ pour la culture, certains d'y annoncer même un budget de 50 milliards.

Nous disposons d'un paysage culturel unique et diversifié, avec nos institutions internationales et les associations. La culture a une utilité économique et une utilité sociale. Elle n'a pas vocation à jouer les grillons.

Alors, j'en reviens au début de la fable : « *Un papillon brillait de tous ses éclats et d'aucuns de le voir avec des yeux de Chimène ! Le grillon, jaloux, partit se cacher. Des enfants, voyant le papillon, l'attrapent et le déchirent. Le grillon découvre alors*

qu'il n'a plus besoin de se cacher ! » C'est le cas de la culture !

Plus globalement, je suis d'accord avec les différents plans de soutiens. Ils répondent aux besoins d'aujourd'hui et sont néanmoins un peu anxieux. Je peux dire « Allocations budgétaires OUI ; la vie NON ». Quel sera le déclencheur qui donnera de nouveau envie de consommer à Monaco, d'y venir, de s'y divertir ? Ce dont il s'agit, c'est d'enchanter la vie face à un ennemi invisible. Nous cherchons tous une respiration, un souffle, une évasion. Avec la culture, nous pouvons déclencher des envies nouvelles. D'ailleurs, les dernières représentations, concerts, salon du livre, musées l'illustrent.

Alors, évidemment, je voterai le Budget. Toutefois, le monde d'avant n'est plus. Nous entrons dans une « économie de plateformes » qui transforme les consommateurs, les invite à vivre chez eux ! C'est l'économie sans contact ! Alors comment faire boire des consommateurs qui ne sont pas là ? Pour parler économiste : les différents plans de relance soutiennent l'offre. Nous vous demandons de devenir keynésiens et de favoriser la demande. « *Le pessimisme est humeur, l'optimisme est volonté* », comme dirait Alain. Je suggère, et je le dis à titre personnel, d'étendre le Plan Rouge aux salariés et retraités, avec une prime de 150 à 200 euros. C'est un coût de 10 millions d'euros. Il sera diminué des recettes de TVA qu'ils généreront et, surtout, le commerce sera relancé et cela contribuera à notre modèle social. Avec la culture et le divertissement, nous pourrions faire chanter la vie et donner l'espoir à tous.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur le Doyen.

Nous allons à présent écouter notre collègue Fabrice NOTARI.

M. Fabrice NOTARI.- Merci, Monsieur le Président.

Nous nous sommes réunis jeudi dernier pour étudier, ligne par ligne, ce second Budget Rectificatif de l'année, et je n'avais pas prévu d'intervenir pour motiver mon vote, mais l'actualité dans la presse fait que je vais profiter de cette soirée pour réagir.

Nous nous sommes donc réunis pour donner un avis sur ce Budget Rectificatif dans un contexte de crise dont nous ne connaissons pas encore toutes les incidences et certainement, dans les prochaines semaines, voire les prochains mois, nous aurons à

faire face à d'autres difficultés liées à la pandémie que nous vivons actuellement.

Ainsi, cette soirée devait constater une bonne nouvelle : la réduction du déficit par rapport au 1^{er} Budget Rectificatif, tout en permettant de financer un nouveau plan de relance économique, des mesures sociales de protection et d'aide et ce, en attendant le Budget Primitif 2021. Certes, une séance traditionnelle un peu tranquille et soporifique pour certains, comme d'habitude, mais ô combien importante pour l'avenir de Monaco, de son économie, de ses emplois, pour la population monégasque, les résidents et l'image d'attractivité de la Principauté à l'étranger face à cette COVID.

Pourtant, les médias se sont focalisés sur une petite phrase sans grande importance, ce soir-là, au détour de toutes ces mesures si utiles, et qui s'est affichée en grand, dès le lendemain. Ha, le sensationnel ! Où le trouver pour agiter les foules !

Dans mon magnifique métier d'architecte, tous les jours, nous faisons des projets. Une des forces de notre Principauté, c'est justement de faire plein de projets, d'en avoir plein les cartons : extensions en mer en tous genres, îles paradisiaques dans les eaux territoriales, hélicoptère flottant, prairies d'éoliennes au large, téléphériques ou télécabines dans Monaco ou vers La Turbie, monorails, trams, tunnels, métro, moyens de transport avec ou sans chauffeurs, des roues, des câbles, sans roues, en l'air, flottant... Rêves, réalité, utopies ! Des cartons et des cartons d'études plus ou moins abouties. Certaines de ces études qui touchent notre grande voisine – études d'impact où toutes les Administrations sont concernées (nation, région, département, préfecture, commune, associations diverses) – peuvent prendre des années.

Mais à Monaco, parfois, miracle, ces rêves deviennent réalités, car nous avons des moyens autres. Mais, ici aussi, avant, ces études doivent être vérifiées, analysées, se heurter aux normes, à la réglementation, à la faisabilité, à des dépenses ou des budgets, à la sécurité. Alors oui, peut-être qu'un jour il y aura un métro, et ce n'en est pourtant pas sa première version. Mais, s'il vous plaît, laissez les Services faire leurs études, laissez mûrir, laissez le Gouvernement et le Conseil National en débattre avant, car le sensationnel devient vite décevant si le rêve se brise.

Et je voterai, bien sûr, en cette période, le Budget.

M. le Président.- Merci, Monsieur NOTARI.

La parole est à présent, pour ses explications de vote, à Monsieur Franck JULIEN.

M. Franck JULIEN.- Merci, Monsieur le Président.

Les crises sont des accélérateurs de transition. Si un domaine s'est distingué durant cette crise sanitaire, c'est bien celui de la transition numérique. Les investisseurs ne s'y sont d'ailleurs pas trompés puisque le Nasdaq 100, composé essentiellement de sociétés à forte connotation technologique, a progressé de près de 35% depuis le début de l'année, alors que des indices plus traditionnels, tels que le CAC40 et le DAX30, ont perdu entre 4 et 19% durant la même période.

Autre grand gagnant de la crise : la transition énergétique. À titre d'illustration, je citerai le plan de relance européen qui, en Allemagne et en France, consacre plus de 15 milliards d'euros pour le développement de la filière hydrogène. Qui ne rêverait pas face aux perspectives d'une source énergétique qui, en lieu et place du dioxyde de carbone et des particules fines, néfastes pour notre planète et pour notre santé, n'a pour seul rejet dans l'atmosphère que de la vapeur d'eau ?

Même si je demeure très conscient qu'il va y avoir encore des trimestres difficiles dans des secteurs clés de notre économie, notamment le tourisme et l'évènementiel, je voudrais aujourd'hui adresser un message d'espoir. À travers la création du Fond Bleu pour la transition du numérique et de l'augmentation du Fond Vert pour la transition énergétique, Monaco va accélérer sa capacité à s'adapter et à se développer dans le monde de demain.

Et au-delà de ce message d'espoir, je veux aussi adresser un message de fierté. Fierté pour nos Institutions. Tout d'abord, fierté pour notre Prince Souverain qui a su, en cette période particulièrement trouble, prendre les mesures nécessaires pour préserver la population monégasque et déterminer les conditions nécessaires au maintien futur et à venir de notre prospérité.

Fierté aussi pour l'action de l'État qui a su trouver un équilibre subtil entre des mesures immédiates pour faire face à cette crise sans précédent et des mesures nous permettant de nous préparer au monde de demain.

Et enfin, fierté pour le travail accompli par le Conseil National qui a su être et qui continuera d'être une ressource institutionnelle active et constructive pour le Gouvernement. Active, constructive, mais pas inconditionnelle. C'est aussi cela qui fait toute la subtilité de nos Institutions.

Les mois à venir s'annoncent difficiles. Mais je suis convaincu qu'ensemble, sous l'autorité du Prince Souverain, avec les Monégasques, les résidents, les entrepreneurs et salariés des entreprises monégasques, Monaco sortira renforcé de cette crise.

C'est donc en toute responsabilité et pour continuer de donner à notre pays les moyens de surmonter cette crise que je voterai en faveur de ce Budget Rectificatif.

M. le Président.- Merci, Monsieur JULIEN.

Nous arrivons à présent au tour de parole de notre collègue Nathalie AMORATTI-BLANC.

Mme Nathalie AMORATTI-BLANC.- Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, chers compatriotes.

En ouverture de ces Séances Publiques budgétaires, la semaine dernière, je disais qu'il ne fallait pas relâcher nos efforts amorcés depuis sept mois pour, d'une part, continuer à lutter contre la COVID-19 sur le plan sanitaire et, d'autre part, continuer d'accompagner au mieux la relance économique.

Si le démarrage fut long et les adaptations parfois lentes, vous avez annoncé, lors de nos débats, puis à l'occasion de votre conférence de presse d'hier, un certain nombre de mesures qui allaient être mises en œuvre pour soutenir et accompagner les acteurs économiques et participer ainsi à la relance de notre économie.

Bien évidemment, le Conseil National soutient et encourage la mise en œuvre concrète de ces mesures, d'ailleurs issues, pour une grande partie d'entre elles, des échanges entre nos deux Institutions.

Car oui, si tout cela est aujourd'hui possible, c'est grâce à la concertation entre le Gouvernement et le Conseil National.

Le Conseil National se fait le relais des attentes de la population monégasque, des résidents, des entreprises, des commerçants et de l'ensemble des acteurs de la Principauté.

Et concernant ces derniers plus particulièrement, sur le plan économique, nous devons faire preuve d'ambition.

Oui, il faut aller plus loin dans le soutien et l'accompagnement de tous ceux qui en ont besoin, en continuant les aides directes, en se donnant les moyens d'une Commission d'Accompagnement de la Relance Économique (CARE) encore plus ambitieuse, ou en élargissant et en précisant les contours relatifs à l'utilisation des bons d'achats qui se substituent à la prime annuelle des fonctionnaires et agents de l'État.

Il s'agit bien là de soutien, d'accompagnement, de relance, mais aussi d'encourager la consommation locale et faire de Monaco un véritable pôle d'attractivité.

Sur le plan sanitaire, à l'heure où les mesures se durcissent à nouveau en France et que le nombre de cas continue d'augmenter en Principauté, j'espère que vous saurez faire preuve d'anticipation afin de mieux gérer la deuxième vague que la première.

Sur ce point, comme dans tous les autres domaines, vous pouvez compter sur le soutien du Conseil National.

Aujourd'hui, nous avons entendu des engagements dont nous avons pris bonne note. L'heure est maintenant aux actes.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Madame AMORATTI-BLANC.

Nous écoutons notre collègue Pierre BARDY.

M. Pierre BARDY.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers-Ministre, chers collègues, chers tous.

Indéniablement, nous souviendrons longtemps de cette année 2020 et notamment des effets de la COVID-19 : des milliards de personnes confinées aux quatre coins du globe pendant des semaines, la pire récession économique mondiale depuis la Grande Dépression et une cascade d'autres problèmes de nature politique, sociale et technique, parfois insolubles. Rassurez-vous, je ne continuerai pas ainsi mon intervention !

Ce soir, ce second Budget Rectificatif que nous nous apprêtons de voter revêt un véritable caractère exceptionnel.

Après que le temps ait été à la gestion de crise, aux décisions et aux actions, voici le temps de redémarrer, le temps de se réinventer, tout en se protégeant.

L'effort et l'implication individuelle dans cet objectif collectif, à la fois dans l'adversité de la crise, mais surtout dans sa relance, doivent être notre priorité.

L'unité de nos Institutions se doit de continuer à être sans faille, à l'image du Comité Mixte instauré par le Prince Souverain, afin de faire front, d'avancer ensemble et d'aborder, avec des solutions pragmatiques, les effets de cette crise.

Nous avons, au cours des soirées précédentes, évoqué les efforts et les moyens mis en œuvre et je souhaite souligner, ici, les initiatives des acteurs de la Principauté, publics comme privés. Je ne les citerai pas tous, bien entendu, mais je peux vous dire que ce sont ceux qui ont compris que « *personne ne peut diriger le vent, mais que l'on peut toujours apprendre à ajuster ses voiles* ». Des exemples dont nous devons nous inspirer et être fiers.

Aujourd'hui, la distanciation sociale de rigueur que nous appliquons ne doit pas nous éloigner des sujets de fond, comme l'attractivité économique, touristique et commerciale de notre place, comme la qualité de vie en Principauté, ou encore une relance qui se devra d'être responsable pour notre planète et nos océans.

On dit souvent qu'une « *crise qui éclate aujourd'hui correspond toujours au rejet des questions auxquelles on n'a pas voulu répondre hier* », mais surtout « *que les crises de demain seront le rejet des questionnements d'aujourd'hui.* » C'est pourquoi il est nécessaire de maintenir une commande publique soutenue, tout en tenant compte de la priorité nationale.

Même si ce Budget Rectificatif présente un déficit moindre que celui annoncé, il ne reflète pas réellement les difficultés du terrain, celles de nos commerçants, comme ma collègue Corinne BERTANI a pu s'en faire l'écho lors de nos séances précédentes, ou comme celles des acteurs de la culture. Malgré les aides économiques et la Commission d'Accompagnement et de la Relance Économique (CARE), cellule de soutien aux entreprises, il faudra que cette force d'accompagnement de nos acteurs économiques et sociaux soit effectuée avec discernement.

Le cap est donc mis sur la relance, sur une relance verte, une relance résiliente, une relance culturelle, innovante, numérique, une relance où il ne faudra pas avoir peur de repenser son *business model*.

Fort des échanges et du dialogue qui ont perduré entre nos Institutions, fort de l'effort collectif, je voterai en faveur de ce second Budget Rectificatif 2020, avec un œil sur le Budget Primitif 2021, qui sera une nouvelle étape importante, une étape où la concertation devra donner des suites concrètes aux engagements du Gouvernement issus de ce Budget Rectificatif.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur BARDY.

La parole est à présent à Madame GIBELLI. Oui, je vous en prie, si vous voulez vous déplacer jusqu'au pupitre qui est prévu à cet effet, pour ceux qui le souhaitent, et notamment nos collègues qui prennent part à ces séances depuis les rangs du public, pour respecter la distanciation physique entre les élus.

Nous écoutons donc Madame Marie-Noëlle GIBELLI.

Mme Marie-Noëlle GIBELLI.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, chers compatriotes.

En ce qui me concerne, ce Budget Rectificatif 2020 revêt une dimension singulière, d'une part, car c'est le second Budget Rectificatif de l'année et, d'autre part, car l'enjeu majeur de ce Budget est inédit : il s'agit, entre autres, d'accompagner la relance économique, tout en répondant aux besoins de la situation sanitaire. Nous l'avons vu, d'ailleurs, au travers des débats de la semaine dernière.

Depuis sept mois, maintenant, nous avons pu apprécier l'ensemble des mesures sanitaires et économiques qui ont déjà été mises en œuvre par le Gouvernement, souvent issues des échanges en concertation avec le Conseil National.

Lors des débats, vous nous avez annoncé mettre en place prochainement d'autres actions qui viendront ainsi compléter les dispositifs déjà opérationnels. Et je voudrais citer, pour exemple, la prime de fin d'année sous forme de bons d'achat, utilisables directement chez les commerçants de la Principauté, ou encore l'utilisation concrète des crédits répartis dans les différents fonds présentés par le Gouvernement pour la relance de l'économie.

Je suis évidemment satisfaite de ces décisions, mais je serai, ou plutôt nous serons vigilants quant à leur mise en œuvre effective.

Vous l'aurez compris, ce soir, je voterai en faveur de ce second Budget Rectificatif 2020, pour soutenir nos entreprises, nos salariés et nos commerçants.

Mais, toutefois, au-delà des actions en lien avec la crise COVID-19, je resterai vigilante, notamment à l'occasion des prochains débats liés au Budget Primitif 2021, aux priorités du Conseil National et aux enjeux majeurs pour notre Principauté.

J'ai d'ailleurs pris bonne note de l'annonce que vous nous avez faite concernant la mise en place d'une plateforme numérique de prise de rendez-vous médicaux. Vous nous avez indiqué, Monsieur le Conseiller-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, que le portail avait été récemment homologué et que vous envisagiez son inauguration courant du mois de novembre prochain. Sachez que j'y serai très attentive.

Enfin, j'aimerais mettre l'accent sur l'un des enjeux majeurs de la Principauté : la préservation de la qualité de vie. D'ailleurs, un Plan Vert a été clairement défini.

Je suis et serai très attentive aux mesures prises ou à prendre en vue du Budget Primitif 2021.

Pour conclure, je voudrais rappeler, ce soir, qu'il est important, pour chacune, chacun de nous, de continuer à se faire soigner, à se faire dépister. Pour rappel, nous sommes dans le mois du dépistage du cancer du sein.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Madame GIBELLI.

Nous allons écouter à présent, pour ses explications de vote, notre collègue Béatrice FRESKO-ROLFO.

Mme Béatrice FRESKO-ROLFO.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues.

Il s'agit, ce soir, de voter un deuxième Budget Rectificatif déficitaire, Budget qui reflète bien les difficultés que la Principauté a eues à affronter.

Le premier, voté en avril 2020, faisait, lui, apparaître un déficit bien plus grand. Les chiffres se sont modifiés de manière assez déroutante. Gageons que nous risquons d'avoir encore quelques surprises lors de la transmission de la clôture des comptes en 2021.

Mais revenons aux complexités que la Principauté a eues à gérer. À l'instar des pays voisins, certains agents économiques n'ont pu contribuer à l'activité économique de notre pays. Coupés dans leur élan par le confinement et le manque de visibilité sur l'avenir, beaucoup ont souffert à des degrés divers de la pandémie COVID-19.

Les mesures d'accompagnement économique et sociale mises en place en accord avec la représentation nationale, pendant et post confinement, ont tenté de minimiser les dégâts. Et avouons que, pour certains secteurs, le chemin vers la reprise est encore long et semé d'embûches. D'autres, en revanche, ont réussi à se maintenir. Ils sont peu, mais ils ont le mérite d'exister, puisqu'ils contribuent à ce que notre déficit ait pu être quelque peu résorbé.

Pour autant, nous sommes tous bien conscients que la période est morose. Nous sommes tous, ici, des deux côtés de l'hémicycle, solidaires avec les salariés et les entrepreneurs dont les secteurs sont encore lourdement impactés par la crise COVID-19. Mais une chose est certaine : ce n'est qu'au prix d'un effort collectif que nous pourrions sauver les entreprises et ainsi sauver l'emploi.

Je tenais d'ailleurs à vous remercier pour l'édition du guide pratique des mesures prises en faveur de l'accompagnement et de la relance économique. Même si je regrette qu'il soit publié tardivement, force est de constater que vos Services ont été à la hauteur de leurs missions de renseignement et d'accompagnement pendant et post COVID-19. Je tiens, ce soir, à remercier chaleureusement les fonctionnaires et agents de l'État qui ont aidé les entrepreneurs et les salariés dans toutes leurs démarches.

En Principauté, nous n'avons pas eu de pic de contamination, bien que les pays voisins aient été fortement touchés. Or, le virus continue de gagner du terrain. Des mesures drastiques ont été prises dans les régions pas si lointaines, en France, en Espagne, en Italie, afin d'éviter tout rebond de la maladie. Afin que nous n'ayons pas à recourir à de telles mesures, restons vigilants et respectons les gestes barrières.

Monsieur le Ministre, votre Gouvernement a dû gérer une crise sans précédent. Il vous faudra à présent préserver l'avenir. Nous aurons l'occasion de parler de ce futur lors de l'étude du Budget Primitif 2021.

Je voterai, en attendant, en faveur de ce Budget Rectificatif.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Madame FRESKO-ROLFO.

Nous allons à présent écouter notre collègue Jacques RIT.

M. Jacques RIT.- Merci, Monsieur le Président.

Il y a seulement cinq mois, au sortir de l'état de sidération qu'à pu créer, pour beaucoup d'entre nous, le long arrêt sur image du confinement, c'est animés dans une volonté commune et dans un contexte d'union nationale que le Gouvernement et le Conseil National ont abordé la phase d'après.

Comme c'est le cas au cours d'un séisme, une priorité absolue a été donnée très vite aux mesures d'aide et de soutien.

Dans le cas de la pandémie COVID-19, les informations arrivant d'ailleurs montraient que les répliques de ce séisme touchaient progressivement toutes les nations du globe.

Pour la Principauté, dont l'activité économique est très largement tournée vers l'international, nous ne pouvions donc raisonnablement espérer une reprise complète que lorsque la plupart des grands pays sortiraient de cette crise.

Mais le plan de soutien et de relance amiteux, d'un montant de 358 M€, financé par un premier Budget Rectificatif, apparaissait comme étant à la mesure du défi à relever.

Quelques mois se sont écoulés et ce que nous espérions voir comme une guerre éclair semble prendre le visage d'une guerre de tranchée.

La période d'hiver qui se rapproche sera certainement difficile, comme elle l'est dans toutes les guerres de tranchées. Et pas plus tard qu'hier, dans le pays voisin, ont été énumérées les mesures de défense construites dans l'urgence, pour résister à ce que nous n'hésitons plus à nommer une deuxième vague d'assaut.

Je mesure pleinement la complexité et la subtilité de la mission du Gouvernement monégasque, qui doit déterminer et actualiser le cap le plus favorable.

Il est certes primordial d'être attentif à l'évolution de cette crise dans les pays qui nous entourent, aux premiers rangs desquels se trouve la France, avec laquelle nous partageons plus que jamais une communauté de destin. Mais chaque pays est, par ailleurs, seul face à cette crise, en raison de ses

propres spécificités. Le nôtre plus probablement que tout autre. Nos forces peuvent parfois devenir nos faiblesses. Ainsi, je l'ai déjà dit, notre paix sociale est l'une des clés de notre prospérité. Mais nous n'avons, consubstantiellement, aucune expérience des crises sociales majeures, et c'est là une zone de vulnérabilité.

La prévention est pour l'essentiel contenu dans ce Budget, et c'est avec conviction que je le voterai, comme je serais prêt à voter une rallonge de ces différentes aides si la crise sanitaire et ses conséquences devaient s'installer dans la durée.

Les bouffées d'oxygène issues de nombreuses années de prospérité devraient nous permettre de supporter une apnée économique plus longue que bien d'autres pays, sans présenter de signes d'asphyxie. Mais ces dépenses ne deviendraient-elles pas déraisonnables ? Cette déraison n'est probablement pas rien en comparaison de celle qui consisterait à assumer une fracture de notre paix sociale.

Pour conclure, je me répèterai en affirmant qu'une mise en pratique attentive du principe de la concertation en amont des prises de décisions pour éviter l'irréversible sera tout aussi stratégique dans les relations à venir avec les partenaires sociaux que les 398 M€ de la ligne budgétaire « Mesures COVID ».

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur RIT.

J'ai encore noté deux élus qui attendent leur tour de parole. Tout d'abord, Monsieur Pierre VAN KLAVEREN, puis Monsieur Guillaume ROSE.

Nous écoutons donc Monsieur VAN KLAVEREN.

M. Pierre VAN KLAVEREN.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, Mesdames et Messieurs.

Jusqu'à présent, dans la gestion de cette crise, la population de Monaco et ses travailleurs se sont tournés vers le Gouvernement et le Conseil National en recherche de réponses, de soutien et d'aides.

Mais aujourd'hui plus que jamais, nous, Monégasques, résidents, pendulaires, devons être acteurs principaux de la lutte contre la propagation du virus et surtout de la relance de notre économie.

Nous devons tous être impliqués, nous impliquer dans la relance économique. En effet, toutes les mesures mises en place par le Gouvernement, en concertation avec le Conseil National, aussi ambitieuses soient-elles, n'auront le succès escompté qui si chacun accepte de jouer son rôle, d'être acteur de cette relance.

Consommons, continuons de consommer le plus possible à Monaco. Donnons envie, continuons de donner envie de consommer à Monaco.

C'est cela, avant tout, la solidarité nationale : se tourner les uns vers les autres, être soutenu, aidé, et soutenir et aider en retour.

Je sais que le Gouvernement continuera à jouer pleinement son rôle dans la gestion de cette crise, tout comme je sais aussi que le Conseil National y veillera.

Je suis convaincu que les Monégasques, résidents et pendulaires sauront être les acteurs principaux d'une relance économique réussie.

Je voterai ce Budget Rectificatif.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur VAN KLAVEREN.

La parole est donc à notre collègue Guillaume ROSE.

M. Guillaume ROSE.- Merci, Monsieur le Président.

Je n'apprendrai rien à personne en affirmant que ce 2^{ème} Budget Rectificatif est un début de réponse à la plus grande crise sanitaire, économique et sociale, qu'ait traversée la Principauté depuis la deuxième guerre mondiale.

Pourtant, nous avons de la chance, je dis bien de la chance car, contrairement à la plupart des plus grandes nations, nous disposons d'atouts certains, dont elles ne bénéficient pas toutes. Alors, lesquels ? D'abord, une certaine surface financière, une sécurité qui est le fruit d'années de prospérité, qui a été si bien gérée ces dernières années que son orientation sur les marchés financiers a permis de dégager de véritables réserves. Elles sont, dans ce Budget, employées avec sagesse, à mon goût.

Ensuite, c'est au moins aussi important, nous avons la compréhension récente, trop récente probablement, mais qui connaît enfin une vraie accélération, des grands enjeux, qui ne sont plus de demain, mais bien d'aujourd'hui. Je veux bien sûr parler de la transition

numérique et de son indispensable pendant, la transition énergétique et écologique. Des moyens supplémentaires sont ici donnés pour un véritable développement, qui est totalement indispensable, je le répète.

Ensuite, nous avons une vraie volonté de conserver un équilibre social qui est, quoiqu'en disent certains, la seule vraie condition du succès des atouts cités précédemment. Cette volonté me semble démontrée dans ce Budget, à une heure où des pans entiers de notre économie, parmi les plus traditionnellement importants, comme l'hôtellerie, la restauration, l'événementiel, par exemple, sont en grande souffrance.

Il faudra que le Gouvernement ne relâche pas ses efforts en la matière, car nous ne sommes pas encore au milieu au tunnel, je le crains, et la lumière au bout est encore bien lointaine. Je pense que nous en aurons pour un bon moment, et il faudra vraiment que le Gouvernement soit là.

Enfin, le Président de la Commission Environnement et Qualité de Vie que je suis apprécie la volonté affichée par le Gouvernement de ne pas sacrifier tout à fait la qualité de vie sur l'autel de l'indispensable reprise économique. Bien sûr, nous pouvons parler des chantiers. Je ne suis pas de ceux qui récupèrent les nuisances sonores pour en créer à leur tour, par un discours négatif ou catastrophiste.

Mais je tiens à affirmer, ici, que mon vote ne constitue pas un blanc-seing au Gouvernement pour qu'il maquille, par de simples et habiles déclarations et une communication bien pensée, l'ampleur de réelles nuisances. Il faudra travailler à leur véritable réduction, et je compte sur vous là-dessus. Cela fera parti des enjeux d'aujourd'hui, car depuis le début de la crise, dans l'action, il n'y a plus de mot « demain », nous parlons bien d'enjeux « aujourd'hui ».

Alors, en formulant le vœu que ce Budget soit l'antichambre de notre renaissance, je voterai en faveur de celui-ci, les yeux ouverts et les manches retroussées.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur ROSE.

Y a-t-il encore un élu qui souhaite expliquer son vote ? Il n'y en a pas.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, chers compatriotes, chers amis de la Principauté, nous nous apprêtons, vous l'aurez compris, à voter en faveur de ce second Budget

Rectificatif 2020, dans un contexte de crise, où les élus, comme les membres du Gouvernement, doivent continuer de faire preuve de sens des responsabilités.

Ce vote intervient au lendemain d'annonces très dures en France, comme en Europe, devant la progression très forte des cas de COVID-19 et d'hospitalisation dans certaines métropoles. Ces mesures, notamment de couvre-feu, vont toucher près de vingt millions de personnes, rien qu'en France. Fort heureusement, la situation en Principauté est bien meilleure, et l'augmentation de la circulation du virus est mieux maîtrisée.

Sur le plan sanitaire, je dois dire qu'aujourd'hui nous sommes satisfaits de la création d'un centre national de dépistage, à l'Espace Leo Ferré, et de l'augmentation progressive des moyens publics et de ceux des laboratoires privés, en tests PCR. En revanche, aucune communication ne pourra réécrire l'histoire. L'opinion publique n'a pas la mémoire courte. Il n'y a guère de famille qui ne se rappelle de l'inquiétude qui était bien là en août et au moment de la rentrée de septembre, face aux difficultés à se faire tester dans des délais acceptables en Principauté. Les files d'attente et les délais pour se faire tester, puis pour obtenir un résultat, ne peuvent être masqués par des données statistiques moins mauvaises qu'ailleurs. Notre dimension de ville-État, nos moyens budgétaires, auraient dû nous permettre de faire mieux.

Nous avons déjà regretté publiquement le manque d'anticipation. Aujourd'hui, l'action du Gouvernement a permis à Monaco de rattraper son retard par rapport aux attentes de sa population, pour ce qui concerne les tests PCR. Ce n'est pas encore le cas pour l'accès à des tests salivaires, comme l'a expliqué notre collègue le Docteur ROBINO.

Je le répète une fois de plus : anticiper, c'est se doter des moyens maintenant, puisque l'expérimentation a été faite par ailleurs. Ces tests, validés désormais par la Haute Autorité de Santé française ou bien encore par le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), sont en effet moins douloureux et plus rapides, pour une fiabilité s'approchant aujourd'hui de l'efficacité des tests PCR. Notre proposition est là pour apporter une contribution active de notre Assemblée, pas pour créer une quelconque polémique.

En effet, dans ce contexte général qui reste grave, l'heure n'est pas à la polémique, mais à l'esprit de responsabilité.

L'heure est à la prudence, mais sans céder à une psychose injustifiée.

L'heure est toujours à l'union nationale au sein de notre Assemblée face à cette crise, et à l'indispensable unité des Institutions pour la surmonter ensemble.

Nous en avons fait l'expérience : cette unité des Institutions est fondamentale en période de crise, pour que, par la concertation et la prise en compte de nos propositions, le Gouvernement mette en œuvre les meilleures mesures possibles pour faire face aux problèmes sanitaires, économiques et sociaux, mais aussi pour qu'elles soient mieux comprises et soutenues par l'opinion publique.

Il ne faut pas, quand le Conseil National est dans son rôle, que quelques-uns comparent la stricte application de nos prérogatives constitutionnelles avec une notion malveillante de cogestion, qui n'a pas sa place ici, et qui est une lecture totalement étrangère à l'esprit de nos Institutions et des vingt-quatre Conseillers Nationaux. Parmi ces prérogatives, selon l'article 66 de la Constitution, c'est le Conseil National qui délibère et vote les lois, et donc la loi de Budget comme ce soir. À travers elle, notre Assemblée peut parfaitement émettre des propositions et des avis sur l'ensemble des politiques publiques du pays. De même, l'article 67 prévoit, pour notre Assemblée, un droit d'amendement des projets de loi non budgétaires. Ce droit, le Conseil National s'en sert et il continuera de le faire, pour améliorer les textes du Gouvernement. Cette mise en cause, lorsqu'elle existe encore ça ou là, découle généralement de stratégies d'égos et de pouvoir personnel qui mettent en danger le partenariat institutionnel, plus que jamais indispensable entre le Gouvernement et le Conseil National, vu la période que nous vivons.

Au moment où les indicateurs de tous ordres se dégradent, il ne faut pas reproduire les erreurs du passé, au début de la crise sanitaire, quand certains membres du Gouvernement ont voulu écarter volontairement les élus du Conseil National, eux-mêmes confrontés à l'inquiétude et aux attentes des Monégasques et des résidents. L'inquiétude et les attentes sont là et se font plus fortes avec cette seconde vague. Le Conseil National rappelle donc sa volonté de travailler dans l'unité des Institutions pour le bien commun. Quand le Conseil National joue tout son rôle de partenaire indépendant du Gouvernement et de relais des attentes de la population, c'est l'ensemble de notre système constitutionnel qui est plus fort, sous l'autorité du Prince Souverain.

Monsieur le Ministre, les propos très constructifs que vous avez tenus dans votre déclaration en réponse au rapport de la Commission des Finances

et de l'Économie Nationale, devront se vérifier en pratique dans nos travaux communs, dans vos actions, mais aussi dans la communication du Gouvernement.

Lors de nos débats en Séances Publiques ces derniers jours, nous vous avons demandé de préciser les mesures du plan de relance et de mieux communiquer à leur sujet, mais surtout de mobiliser, dans les meilleurs délais, les sommes que nous avons votées, nécessaires au soutien des salariés et des acteurs économiques. Je rappelle que nous avons voté 350 M€ pour cela lors du premier Budget Rectificatif, et qu'à la fin du mois d'août, seuls 160 M€ avaient été dépensés. Je rappelle aussi que 75 M€ ont été pris sur ces sommes non dépensées, et placées dans un compte spécial du trésor, pour abonder les fonds dédiés à la relance économique. Les élus ont aussi insisté durant ces débats pour que ces sommes soient, dans la plus large mesure possible, injectées dans l'économie rapidement. En effet, je le disais mardi 6 octobre dernier, en ouverture de ces séances budgétaires, « *pour certains chaque jour compte* » et donc, c'est maintenant qu'il faut agir concrètement.

Hier, à la veille du vote de ce Budget Rectificatif, le Gouvernement a donc présenté le guide pratique des mesures prises en faveur de l'accompagnement et de la relance économiques. Nous le demandions. C'est une très bonne chose. Ces mesures, elles sont pour la plupart le fruit de la concertation et de nos échanges depuis de nombreux mois, notamment au sein du Comité Mixte de Suivi COVID-19, instauré par le Prince Souverain fin mars. Depuis l'installation de ce Comité, qui incarne l'unité de nos institutions face à la crise, la communication publique s'est inscrite dans un climat de respect mutuel soulignant le travail commun au service du pays et de ses habitants.

Les Conseillers Nationaux ont donc été étonnés de constater que le communiqué officiel du Gouvernement ne fasse aucune référence à ce travail commun et que dans les sept pages du guide pratique, notre Assemblée ne soit mentionnée qu'une fois, mais pour dire de manière inexacte que le Conseil National aurait validé une mesure mal ressentie par une partie des fonctionnaires et agents de l'État : celle de l'obligation de passer par une application digitale pour utiliser le montant de leur prime de fin d'année.

C'est pourquoi il est important que je répète ce soir, que le Conseil National souhaitait effectivement le renouvellement de cette prime de fin d'année, qui n'était pas acquies dans les premières réponses du Gouvernement aux questions de la Commission des Finances et de l'Économie Nationale en séance privée,

pour préparer les débats, vu la situation de déficit budgétaire actuel. Nous sommes satisfaits qu'elle soit renouvelée. Nous adhérons, dans ce contexte exceptionnel, au principe de solidarité décidé par le Gouvernement, quant à son objectif de soutenir à travers l'utilisation de cette prime, la consommation auprès des commerces de la Principauté. Mais nous pensons qu'il faut élargir les moyens de l'utiliser. En ce sens, nous ne sommes pas d'accord. Que cela soit clair. Nous ne sommes pas d'accord avec le choix du seul opérateur Carlo. Le Gouvernement nous a entendus sur un point : le fait que le numérique reste un support très compliqué d'utilisation pour notamment certains retraités de la Fonction Publique. Mais pas sur l'autre demande du Conseil National : le fait que cette interface n'offre qu'un choix trop limitatif. En effet, trop peu de commerçants y adhèrent. Je vous confirme donc que nous demandons l'extension des moyens de dépenser cette prime à travers des bons d'achats utilisables et convertibles, non seulement comme c'est écrit dans le guide du Gouvernement, auprès des seuls adhérents du système Carlo, mais aussi auprès de tous les commerçants de Monaco. Vous voyez que la nuance est énorme. Aujourd'hui, il y a à peine une soixantaine de commerçants adhérents. Alors, même si nous avons un bon d'achat physique dans le commerce, ça reste un choix très limité pour les fonctionnaires et agents de l'État, et d'ailleurs aussi pour les agents hospitaliers. Donc, contrairement à ce qui est écrit dans le quotidien Monaco-Matin aujourd'hui – j'ai reçu énormément d'appels de fonctionnaires et d'agents de l'État – nous n'avons pas validé le caractère limitatif des modalités d'utilisation de la prime pour les seuls commerces adhérents de l'application Carlo. C'est une décision du Gouvernement, nous ne la partageons pas. J'espère que malgré ce qui est écrit ce matin dans le journal, malgré cet écrit dans le guide, le Gouvernement saura, d'ici la fin du mois de décembre, entendre cette demande des fonctionnaires et des agents de l'État, de pouvoir acheter dans tous les commerces de la Principauté.

Pour le reste, et alors que le Conseil National va pourtant donner les moyens budgétaires au Gouvernement de mettre en œuvre ces mesures, par son vote ce soir, eh bien, le Conseil National a subitement « disparu de la circulation » dans la conférence de presse du Gouvernement, dans les dix-sept pages de présentation des mesures de relance et de soutien à l'économie, et évidemment dans sa restitution dans le quotidien Monaco-Matin. C'est surprenant, et donc je tenais à le souligner ce soir.

Pour autant, je voudrais mettre en lumière le travail

considérable qui a été accompli par le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Économie, Jean CASTELLINI, et ses équipes, depuis le début de cette crise, pour soutenir et accompagner les entreprises, les travailleurs indépendants et les commerçants : Revenu Minimum Extraordinaire (RME), aide aux sociétés, gratuité et remises sur les loyers des locaux commerciaux et de bureaux domaniaux, notamment. Nous avons apprécié sa capacité à prendre en compte nos propositions et nos remarques. Sur le plan économique, je crois pouvoir dire qu'il s'agit d'une réussite collective pour la Principauté. Concernant le plan de relance qui bénéficie de 75 M€, nous sommes aussi en phase avec le Gouvernement sur ses grands principes qui portent sur les transitions numériques et énergétiques, sur le bâtiment, et sur des mesures de soutien par la commande publique aux entreprises et commerces installés en Principauté.

Il faut que ce soutien se poursuive, avec trois remarques importantes, je tiens à le dire.

Tout d'abord, c'est évidemment sur les montants réellement investis dans l'économie d'ici la fin de l'année, à travers les quatre fonds de relance, que nous nous ferons une opinion plus précise, avant le vote du Budget Primitif 2021. Plus nous nous rapprocherons d'une utilisation rapide et totale des 75 M€ prévus – car c'est maintenant qu'il faut être là pour les acteurs économiques en souffrance – plus le Conseil National sera satisfait et le dira.

Ensuite, il faut, selon nous, avoir une plus grande ambition pour la CARE, la Commission d'Accompagnement pour la Relance Économique. Je rappelle une nouvelle fois que cette Commission, à laquelle participe notre Président de la Commission des Finances et de l'Économie Nationale, qui est présidée par le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie, a pour but de soutenir, au cas par cas, les entités qui ont une baisse significative de leur activité. Dans sa première phase, entre juillet et septembre, sur un trimestre, elle n'a mobilisé qu'environ 1,6 M€ pour 159 entités et 91 taxis.

Ces crédits jusqu'ici débloqués pour la CARE semblent très en deçà des besoins générés par le caractère désormais durable de cette crise. En effet, il faut se le dire en face : l'automne et l'hiver seront durs pour de très nombreux commerces, entreprises ou travailleurs indépendants. Les effets de la crise se font ressentir de façon plus importante aujourd'hui. Alors aujourd'hui, il nous faut une ambition plus grande, pour éviter des faillites ou des cessations d'activité, en mobilisant bien davantage les moyens

dont dispose budgétairement l'État. Ce n'est bien évidemment pas sur les crédits votés et prévus pour traverser cette crise qu'il faut faire des économies.

N'attendons pas qu'il soit trop tard pour certains. Je pense en particulier à tous ceux qui nous écrivent : aux commerçants et aux entreprises qui doivent faire face à des loyers importants dans le secteur privé. Notre proposition de loi préconisant un effort de solidarité de la part de tous les propriétaires privés, n'ayant pas été retenue par le Gouvernement, il est indispensable que la CARE soutienne les locataires avec des sommes adaptées à la situation de chacun, pour pallier ce que j'appellerai un défaut de solidarité. Chacun jugera. J'en profite pour remercier les très nombreux propriétaires qui ont naturellement fait cet effort en allant souvent beaucoup plus loin que ce que le Conseil National avait proposé dans sa proposition de loi.

Enfin, en ce qui concerne les loyers de locaux commerciaux et de bureau domaniaux, pour la période de septembre à décembre, je regrette que le Gouvernement maintienne sa position, dans la note de son guide, alors que nous souhaitons que ceux qui sont très impactés puissent continuer, pour ce trimestre, de bénéficier d'une remise de 50%, et non pas de 25%, et pour les autres touchés dans une moindre mesure, de pouvoir compter sur une remise de 25%, alors que dans le guide du Gouvernement, ils n'auront aucune remise.

J'en viens à présent à la situation difficile de la Société des Bains de Mer (SBM). Inutile de vous dire que, là aussi, nous sommes très sollicités depuis l'annonce du plan social.

Il faut que chaque partie fasse preuve d'écoute, de modération et de pas vers l'autre. Il faut que les dirigeants de la SBM, ainsi que les syndicats et représentants du personnel, discutent de manière constructive et responsable. Par la négociation et dans le respect mutuel, il est possible de trouver des solutions pour surmonter cette crise.

Tout le monde doit avoir le même objectif : celui de sauver un maximum d'emplois. Cette société, dont l'État est actionnaire majoritaire, n'est pas une entreprise comme les autres. Elle ne le sera jamais aux yeux des Monégasques et de leurs élus. Son rôle social est inscrit dans son ADN. Elle l'a toujours assumé et doit bien sûr rester exemplaire. Aujourd'hui, elle subit de plein fouet les conséquences de la pandémie et il y a urgence à s'adapter à la situation.

Nous serons attentifs à ces négociations entre la direction et les représentants du personnel.

Concernant le futur projet de loi du Gouvernement sur l'annualisation du temps de travail, le Conseil National attend ce projet, qui est toujours en cours de finalisation et que nous a annoncé le Gouvernement. Nous étudierons bien sûr ce texte en priorité, mais pas n'importe comment. Le sujet est très sensible et il y aura un temps incompressible pour l'étudier. Nous recevrons toutes les parties concernées et nous veillerons à la recherche des meilleurs équilibres, si besoin en amendant le texte, loin de toute idéologie. À ce sujet, je le répète encore : certains employeurs ne doivent pas profiter de la crise pour tenter d'imposer un recul social inacceptable en Principauté, ce qui entraînerait la fin de la paix sociale, bien si précieux pour notre pays. Les syndicats de salariés, de leur côté, ne doivent pas refuser, par dogmatisme, toute adaptation légitime imposée par la situation.

Là encore, comme pour la SBM, notre objectif commun doit être, et sera, de préserver le plus grand nombre d'emplois.

Nous allons voter ce Budget avec la volonté de surmonter cette crise en pays modèle. Car justement, notre modèle économique et social, nos moyens budgétaires, ainsi que la force de nos Institutions unies, le permettent comme nulle part ailleurs.

Je conclus mon propos ce soir en empruntant à cet exceptionnel homme d'État – pour qui j'ai une grande admiration – qu'était Winston CHURCHILL, alors confronté à la guerre – c'était quand même pire qu'aujourd'hui – et à l'inexorable avancée des troupes ennemies en Europe, une citation qui m'est très chère, je le cite : « *agissez comme s'il était impossible d'échouer* ». Il me semble modestement que c'est que ce que nous avons fait tous ensemble, Gouvernement et Conseil National, sous l'autorité du Prince Souverain, lors de ces trois Séances Publiques, et ce que nous faisons ce soir par le vote de ce Budget. Restons, si je peux dire, alliés et mobilisés, et nous sortirons ensemble vainqueurs, pour le bien du pays, des Monégasques, des résidents, des salariés et des acteurs économiques de la Principauté.

Je vous remercie.

Je vais donc à présent passer la parole à notre Secrétaire Général pour que nous puissions voter, comme le règlement l'impose, article par article, cette loi de Budget.

Monsieur le Secrétaire Général, nous vous écoutons.

M. le Secrétaire Général.-

ARTICLE PREMIER

Les recettes affectées au budget de l'exercice 2020 par la Loi n° 1.487 du 23 avril 2020 sont réévaluées à la somme globale de 1.620.361.000 € (État « A »).

M. le Président.- Je mets cet article premier aux voix.

Avis contraires ? Pas d'avis contraires.

Abstentions ? Pas d'abstentions.

L'article premier est adopté.

(Adopté ;
Mmes Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO,
Nathalie AMORATTI-BLANC,
Brigitte BOCCONE-PAGES,
MM. José BADIA, Pierre BARDY,
Mme Corinne BERTANI,
MM. Daniel BOERI, Thomas BREZZO,
Mme Michèle DITTLLOT,
M. Jean-Charles EMMERICH,
Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO,
Marie-Noëlle GIBELLI,
M. Jean-Louis GRINDA, Mme Marine GRISOUL,
MM. Franck JULIEN, Franck LOBONO,
Marc MOUROU, Fabrice NOTARI, Jacques RIT,
Christophe ROBINO, Guillaume ROSE,
Balthazar SEYDOUX, Stéphane VALERI
et Pierre VAN KLAVEREN
votent pour).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 2

Les crédits ouverts par la loi susvisée pour les dépenses du budget de l'exercice 2020 sont modifiés et fixés globalement à la somme maximum de 1.785.645.700 €, se répartissant en 1.296.186.100 € pour les dépenses ordinaires (État « B ») et 489.459.600 € pour les dépenses d'équipement et d'investissements (État « C »).

M. le Président.- Je mets donc aux voix cet article 2.

Avis contraires ? Pas d'avis contraires.

Abstentions ? Pas d'abstentions.

L'article 2 est adopté.

(Adopté ;
Mmes Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO,
Nathalie AMORATTI-BLANC,
Brigitte BOCCONE-PAGES,
MM. José BADIA, Pierre BARDY,
Mme Corinne BERTANI,
MM. Daniel BOERI, Thomas BREZZO,
Mme Michèle DITTLLOT,
M. Jean-Charles EMMERICH,
Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO,
Marie-Noëlle GIBELLI,
M. Jean-Louis GRINDA, Mme Marine GRISOUL,
MM. Franck JULIEN, Franck LOBONO,
Marc MOUROU, Fabrice NOTARI, Jacques RIT,
Christophe ROBINO,
Guillaume ROSE, Balthazar SEYDOUX,
Stéphane VALERI
et Pierre VAN KLAVEREN
votent pour).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 3

Les recettes des Comptes Spéciaux du Trésor prévues par la loi susvisée sont réévaluées à la somme globale de 290.180.000 € (État « D »).

M. le Président.- Je mets cet article aux voix.

Avis contraires ? Pas d'avis contraires.

Abstentions ? Pas d'abstentions.

L'article 3 est adopté.

(Adopté ;
Mmes Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO,
Nathalie AMORATTI-BLANC,
Brigitte BOCCONE-PAGES,
MM. José BADIA, Pierre BARDY,
Mme Corinne BERTANI,
MM. Daniel BOERI, Thomas BREZZO,
Mme Michèle DITTLLOT,
M. Jean-Charles EMMERICH,
Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO,
Marie-Noëlle GIBELLI,
M. Jean-Louis GRINDA, Mme Marine GRISOUL,
MM. Franck JULIEN, Franck LOBONO,
Marc MOUROU,
Fabrice NOTARI, Jacques RIT, Christophe ROBINO,
Guillaume ROSE, Balthazar SEYDOUX,
Stéphane VALERI
et Pierre VAN KLAVEREN
votent pour).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 4

Les crédits ouverts par la loi susvisée au titre des Comptes Spéciaux du Trésor pour l'exercice 2020 sont modifiés et fixés globalement à la somme maximum de 313.815.000 € (État « D »).

M. le Président.- Je mets donc cet article 4 aux voix.

Avis contraires ? Pas d'avis contraires.

Abstentions ? Pas d'abstentions.

L'article 4 est adopté.

(Adopté ;
Mmes Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO,
Nathalie AMORATTI-BLANC,
Brigitte BOCCONE-PAGES,
MM. José BADIA, Pierre BARDY,
Mme Corinne BERTANI,
MM. Daniel BOERI, Thomas BREZZO,
Mme Michèle DITTLLOT,
M. Jean-Charles EMMERICH,
Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO,
Marie-Noëlle GIBELLI,
M. Jean-Louis GRINDA, Mme Marine GRISOUL,
MM. Franck JULIEN, Franck LOBONO,
Marc MOUROU,
Fabrice NOTARI, Jacques RIT, Christophe ROBINO,
Guillaume ROSE, Balthazar SEYDOUX,
Stéphane VALERI
et Pierre VAN KLAVEREN
votent pour).

M. le Président.- Je vais donc à présent mettre aux voix l'ensemble de la loi de Budget, et je vais demander à tous mes collègues qui souhaitent donc adopter cette loi de Budget de bien vouloir lever la main.

Qui souhaitent voter en faveur de cette loi de Budget ?

En regardant de gauche, par le centre, et la droite de l'hémicycle, cette loi est adoptée à l'unanimité des vingt-quatre Conseillers Nationaux.

(Adopté ;
Mmes Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO,
Nathalie AMORATTI-BLANC,
Brigitte BOCCONE-PAGES,
MM. José BADIA, Pierre BARDY,
Mme Corinne BERTANI,
MM. Daniel BOERI, Thomas BREZZO,
Mme Michèle DITTLLOT,
M. Jean-Charles EMMERICH,
Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO,
Marie-Noëlle GIBELLI,
M. Jean-Louis GRINDA, Mme Marine GRISOUL,
MM. Franck JULIEN, Franck LOBONO,
Marc MOUROU,
Fabrice NOTARI, Jacques RIT, Christophe ROBINO,
Guillaume ROSE, Balthazar SEYDOUX,
Stéphane VALERI
et Pierre VAN KLAVEREN
votent pour).

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, Mesdames les Conseillères Nationales, Messieurs les Conseillers Nationaux, Mesdames, Messieurs, nous sommes arrivés au terme de notre ordre du jour de ce soir.

Je vais donner rendez-vous, à vous tous, ainsi qu'aux téléspectateurs, aux internautes – nombreux, je le sais, qui suivent nos débats – pour la prochaine Séance Publique. Je la donne bien en avance, ce sera le mercredi 25 novembre prochain, à 17 heures. Ce sera une importante Séance Publique législative, avec des textes de première importance. Donc, rendez-vous au 25 novembre pour ceux qui nous suivent sur leurs écrans.

Merci à toutes et à tous.

La séance est levée.

(La séance est levée à 20 heures).



imprimé sur papier recyclé

IMPRIMERIE GRAPHIC SERVICE
 GS COMMUNICATION S.A.M. MONACO

